



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Octobre 2019

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **DIRECTEUR (TRICE) ACCUEIL PERISCOLAIRE ET TEMPS DU MIDI**

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE

SERVICE : ENFANCE

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Assurer la fonction de **DIRECTEUR TEMPS DU MIDI ET ACCUEILS PERISCOLAIRES** (matin et soir).
- Assurer la fonction de **DIRECTEUR ou d'ADJOINT** : pendant les petites vacances ou l'été (selon les nécessités de service).
- Assurer la fonction d'animateur le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Placé sous la responsabilité directe du responsable du service Enfance a sein d'une équipe de directeur d'accueils de loisirs.

Placé sous la responsabilité directe du directeur de l'accueil éventuellement les vacances scolaires.

Niveau du poste dans l'organigramme : directeur temps du midi et accueils périscolaires

Activités principales :

- Mise en œuvre et contrôle de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Gestion des relations avec les familles et les partenaires de l'Education Nationale.
- Gestion budgétaire et administrative de la structure.
- Gestion des locaux, des équipements, du matériel pédagogique de la structure.
- Encadrement et formation du personnel permanent et stagiaire.
- Recrutement des vacataires en lien avec le coordinateur pédagogique.
- Elaboration, mise en œuvre, bilan du projet pédagogique de la structure avec l'équipe (projet en lien avec le projet éducatif de la commune).
- Elaboration, mise en œuvre et bilan des projets de service.
- Organisation des réunions et élaboration des plannings d'activités avec l'équipe.
- Aide aux animateurs dans la conception des projets d'activités.
- Gestion des PASS et PAI.
- Suivi des heures de vacances.
- Editions des fiches d'appel.
- Gestion quotidienne des mails.
- Gestion de la tablette présences accueils matin et soir.
- Transmission des effectifs « restauration » le matin avant 9h30.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Connaissances de la fonction publique.

Expérience de l'animation auprès des enfants de 3 à 12 ans.

Savoir-faire

Savoir rédiger et synthétiser.
Mener des entretiens et des réunions.
Sens du travail en équipe.
Capacité et expérience de l'encadrement d'une équipe d'animateurs.
Capacité à monter et mener des projets.

Savoir-être

Autonomie, initiative et sens des responsabilités.
Capacité d'écoute et de réserve.
Organisé et méthodique.
Disponibilité.
Capacité d'adaptation.
Dynamisme.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Disponibilité en soirée pour les nuits d'initiation au camping, les retards éventuels des parents sur les accueils périscolaires.
Disponibilité pour réunions d'animation en soirée.
Congés planifiés en fonction de l'équipe de direction et des nécessités de service.
Horaires modulés selon les jours (voir planning de travail hebdomadaire).
Titulaire du permis B (de préférence).

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

B.A.F.D (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) ou équivalent.
Justifier d'une expérience de direction d'un Accueil de Loisirs de taille similaire (accueil de + 60 enfants et d'un minimum de 3 ans dans l'animation).
Adjoint d'animation ou Animateur.

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 1607 h annualisés
RTT : 48h45
Congés : 32 jours
Régime indemnitaire : NBI OUI NON
Le repas du midi fourni par le service restauration scolaire

Adhésion au CNAS.

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement.

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr**